



## Congé payée arrêt maladie

-----  
Par Juju34

Bonjour, je suis en arrêt maladie depuis 2 ans maintenant,  
Je vais bientôt signé une rupture conventionnelle

Je sais que les congés ne sont pas acquis pendant l'arrêt maladie,

Je suis en arrêt depuis le 16 juillet 2020.

Sur les fiches de paies récentes dont celle de janvier 2022 il y'a écrit 27 jours restant ànt.

Et celle de sept j'ai 21 jours ant pourquoi??

Merci

Cordialement

-----  
Par kang74

Bonjour

Sur les fiches de paies récentes dont celle de janvier 2022 il y'a écrit 27 jours restant ànt.

Et celle de sept j'ai 21 jours ant pourquoi??

Seul l'employeur est à même de vous donner une explication, nous ne pouvons que vous dire si ces explications rentrent dans un cadre légal ou pas .